

LES CHIFFRES TRIMESTRIELS DE L'EMPLOI



4^{ème} trimestre 2015

Ce document traite de l'offre et de la demande d'emploi en Nouvelle-Calédonie au quatrième trimestre 2015.

Le terme « demande » concerne ici des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) qui sont les demandeurs actifs en fin de mois, aussi nommé « stock ». L'indicateur est donné en moyenne mensuelle.

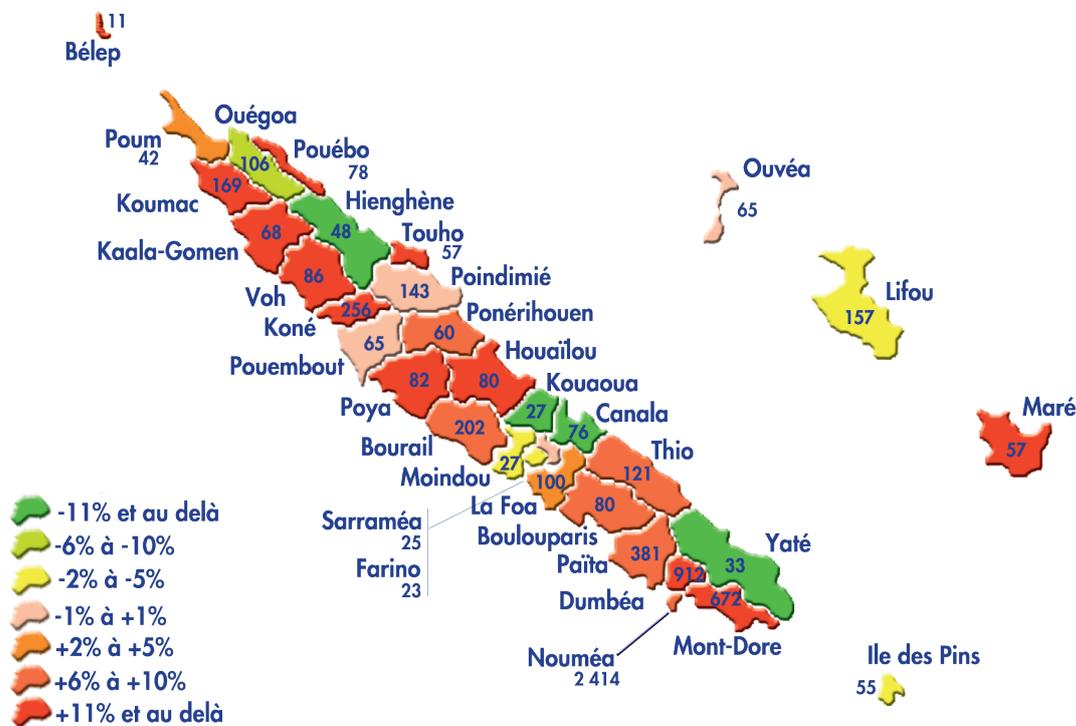
Lorsqu'on parle d'offre, il s'agit des Nouvelles Offres d'Emploi (NOE) qui sont les nouvelles offres déposées par les employeurs auprès des services de placement provinciaux. L'indicateur comptabilise le nombre de postes offerts.

SOMMAIRE

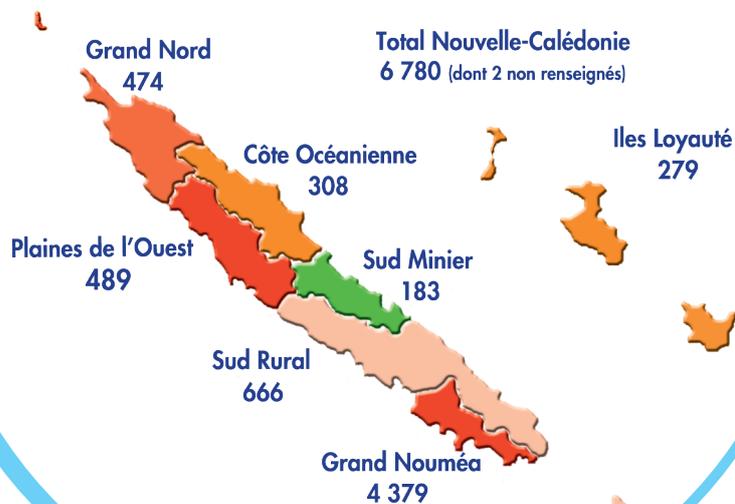
DEMANDE D'EMPLOI AU COURS DU TRIMESTRE	2
Hausse du nombre de demandeurs d'emploi sur l'ensemble du territoire	2
Profil des demandeurs d'emploi	3
Un vivier plus important dans tous les domaines professionnels	4
Top 10 des métiers les plus demandés	4
Évolution 2010-2015	5
OFFRE D'EMPLOI AU COURS DU TRIMESTRE	6
Forte baisse du nombre d'emplois proposés en province Nord	6
Profil des offres d'emploi	7
L'« industrie » : un domaine professionnel moins pourvoyeur d'emploi	8
Top 10 des métiers les plus offerts	8
Évolution 2010-2015	9
QUELQUES TENDANCES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (Source : DTENC)	10
Chômage partiel	10
Travail temporaire	10
Licenciement économique	11
Travail des salariés étrangers	11

HAUSSE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

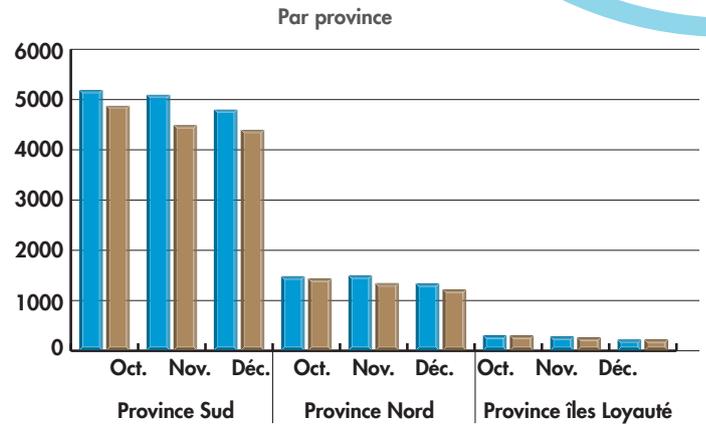
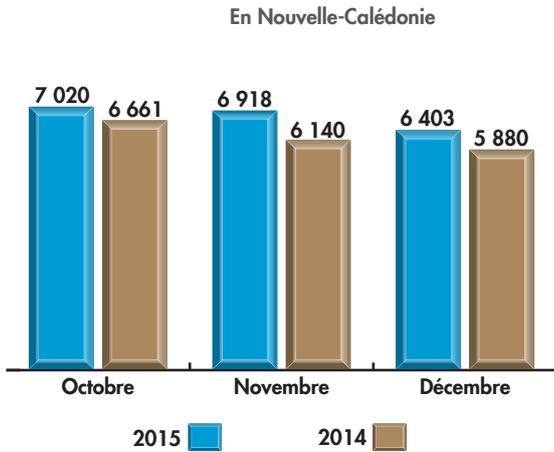
Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) par commune et évolution de leur nombre en %
entre le 4^{ème} trimestre 2014 et le 4^{ème} trimestre 2015



DEFM par Entités Territoriales Homogènes (ETH)
et évolution de leur nombre
entre le 4^{ème} trimestre 2014 et le 4^{ème} trimestre 2015



Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) (unité = nombre)



Au quatrième trimestre 2015, 6 780 individus étaient inscrits auprès des services de placement, soit une hausse de 9% par rapport à la même période en 2014 (+553 individus). L'ensemble des provinces est concerné par cette augmentation avec +10% de demandeurs d'emploi en province Sud, +8% en province Nord et +2% en province des îles Loyauté.

En province Sud, la hausse de la demande est principalement visible sur le Grand Nouméa (+11% soit +435 individus), alors que celle-ci est marginale dans le Sud Rural (+1%).

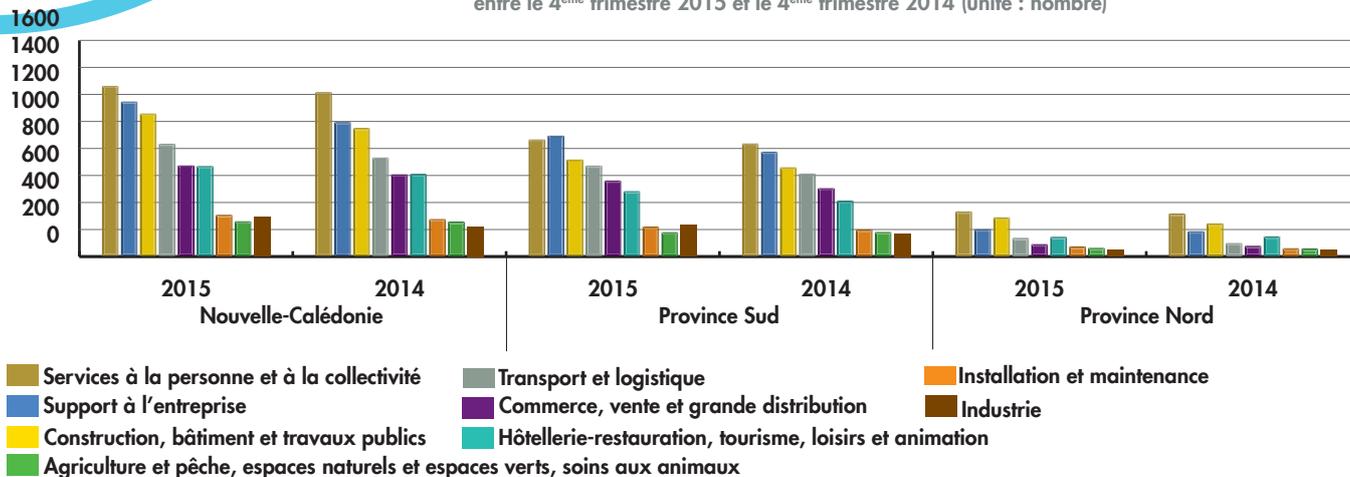
Seule la zone du Sud Minier en province Nord connaît une baisse du nombre de demandeurs d'emploi de 13%. À l'inverse, les Plaines de l'Ouest enregistrent une hausse de 19% (soit +77 individus). Le Grand Nord et la Côte Océanienne sont aussi impactés avec respectivement +10% et +5% de demandeurs d'emploi.

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	T4 2015	T4 2014	TENDANCE
GENRE			
Homme	3 068	2 798	↗
Femme	3 713	3 429	↗
TRANCHE D'AGE			
Moins de 20 ans	277	267	↗
20-24 ans	1 109	987	↗
25-29 ans	1 244	1 138	↗
30-34 ans	1 052	937	↗
35-39 ans	902	855	↗
40 ans et +	2 196	2 042	↗
Non renseigné	-	1	-
NIVEAU DE FORMATION ATTEINT			
Aucun diplôme ou non communiqué	2 394	2 246	↗
CAP/BEP	2 087	1 933	↗
BAC	1 585	1 434	↗
BAC+2	382	328	↗
BAC+3/4	196	195	-
BAC+5 et plus	137	90	↗

UN VIVIER PLUS IMPORTANT DANS TOUS LES DOMAINES PROFESSIONNELS

Comparaison de la répartition des demandeurs d'emploi par domaine et province entre le 4^{ème} trimestre 2015 et le 4^{ème} trimestre 2014 (unité : nombre)



En Nouvelle-Calédonie, à l'exception du « Spectacle », tous les domaines professionnels sont impactés par la hausse du nombre de demandeurs d'emploi au cours du quatrième trimestre 2015. Par rapport à la même période en 2014, l'« Industrie » enregistre la plus forte augmentation (+30% soit +68 demandeurs). Néanmoins, en nombre d'individus, ce sont les domaines du « Support à l'entreprise », de la « Construction, bâtiment et travaux publics » et celui du « Transport et logistique » qui enregistrent les plus fortes hausses (soit +153, +108 et +102 demandeurs d'emploi).

Selon les provinces la répartition des demandeurs d'emploi diffère : en province Sud, les effectifs s'accroissent principalement dans les domaines du « Support à l'entreprise » (+119 individus, soit +15%) et de l'« Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation » (70 individus, soit +17%), alors qu'en province Nord ce sont les domaines de la « Construction, bâtiment et travaux publics » (+45 individus, soit +18%) et du « Transport et logistique » (+38 individus, soit +37%) qui sont les plus impactés par rapport à la même période en 2014.

La province des îles Loyauté enregistre, quant à elle, une forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi dans le domaine du « Support à l'entreprise » (+20 individus soit +71%). Dans les autres domaines, les viviers oscillent entre -6 et +5 individus (« Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation » : -6 individus ; « Transport et logistique » et « Construction, bâtiment et travaux publics » : respectivement +5 individus).

TOP 10 DES MÉTIERS LES PLUS DEMANDÉS

Nouvelle-Calédonie (nb d'individus)	Niveau requis*	Province Sud (nb d'individus)	Niveau requis*	Province Nord (nb d'individus)	Niveau requis*	Province îles Loyauté (nb d'individus)	Niveau requis*
Secrétariat (351)	IV	Secrétariat (259)	IV	Préparation du gros œuvre et des TP (95)	-	Préparation du gros œuvre et des TP (17)	-
Préparation du gros œuvre et des TP (293)	-	Manutention manuelle de charges (205)	-	Services domestiques (88)	-	Personnel polyvalent restauration (14)	-
Services domestiques (283)	-	Conduite et livraison (...) courte distance (183)	-	Secrétariat (81)	IV	Services domestiques (13)	-
Manutention manuelle de charges (243)	-	Services domestiques (188)	-	Assistance auprès d'enfants (70)	V	Nettoyage de locaux (13)	-
Nettoyage de locaux (226)	-	Préparation du gros œuvre et des TP (180)	-	Conduite d'engins de terrassement et ... (63)	V	Maçonnerie (12)	V
Assistance auprès d'enfants (217)	V	Accueil et renseignements (162)	IV	Nettoyage de locaux (57)	-	Secrétariat (11)	IV
Conduite et livraison (...) courte distance (217)	-	Nettoyage de locaux (156)	-	Maçonnerie (44)	V	Enseignement des écoles (10)	II
Accueil et renseignements (203)	IV	Assistance auprès d'enfants (138)	V	Mise en rayon libre-service (44)	-	Opérations administratives (9)	IV
Mise en rayon libre-service (174)	-	Opérations administratives (133)	IV	Ponge en restauration (37)	-	Assistance auprès d'enfants (9)	V
Maçonnerie (188)	V	Mise en rayon libre-service (125)	-	Accueil et renseignements (34)	IV	Manutention manuelle de charges (8)	-

Le Top 10 des métiers les plus demandés en Nouvelle-Calédonie rassemble 35% des demandeurs d'emploi.

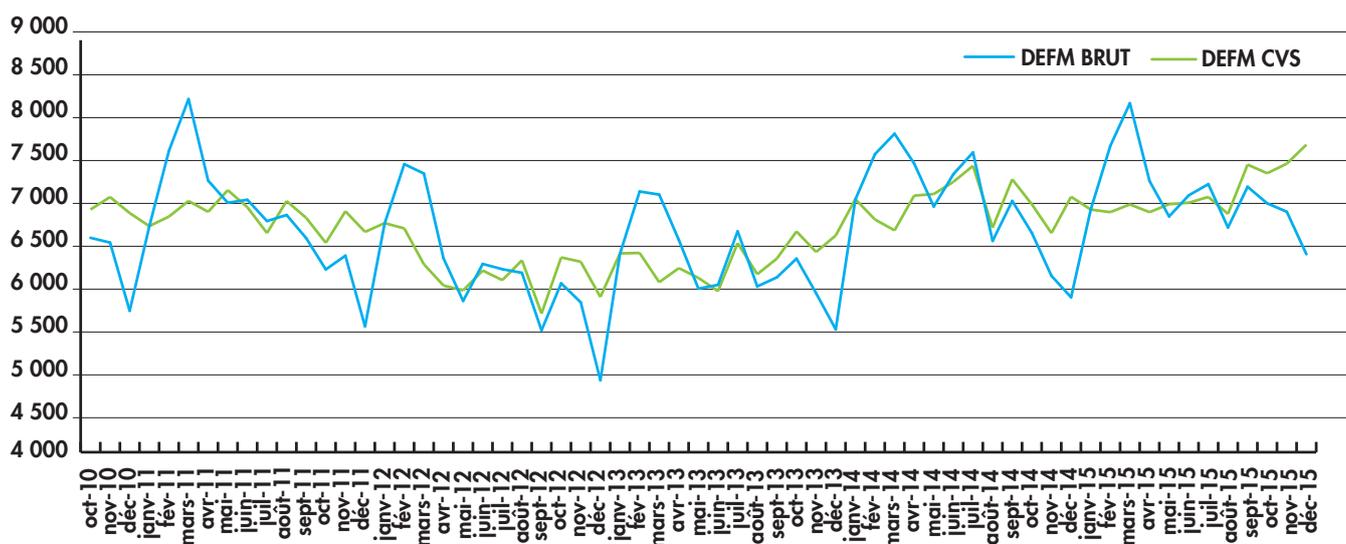
En province Sud, les choix métiers* sont plus diversifiés que dans les autres provinces. Ainsi, le Top 10 des métiers les plus plébiscités rassemble 34% des individus en recherche d'emploi, contre 42% pour chacune des deux autres provinces.

Quatre métiers présents dans le Top 10 des métiers les plus demandés en Nouvelle-Calédonie sont également présents dans le Top 10 des métiers les plus offerts (246 offres d'emploi soit 46% du Top 10 des métiers les plus offerts). Néanmoins, cette correspondance doit être relativisée puisque le volume des demandeurs est nettement plus important que celui des offres (1 113 individus pour 246 postes offerts), et la qualification des demandeurs n'est pas toujours en adéquation avec le profil recherché.

ÉVOLUTION 2010-2015

Après une baisse de la demande d'emploi de 2010 à 2012, une hausse s'est amorcée en 2013. Ainsi, le nombre de demandeurs n'a cessé de croître depuis cette période.

L'analyse de l'année 2015, montre un ralentissement de l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi par rapport à 2014.



CVS : corrigé des variations saisonnières
BRUT : données recueillies auprès des services de placement et n'ayant subi aucun traitement

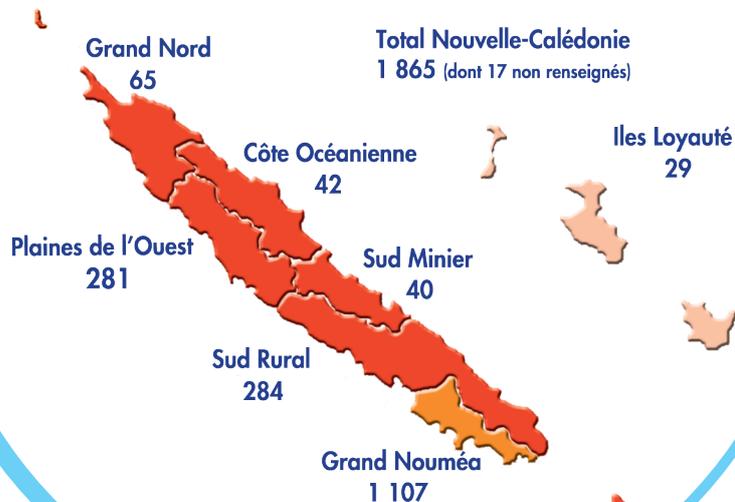
* Choix métier : métier sur lequel se positionne le demandeur d'emploi lors de son inscription auprès des services de placement provinciaux.

FORTE BAISSÉ DU NOMBRE D'EMPLOIS PROPOSÉS EN PROVINCE NORD

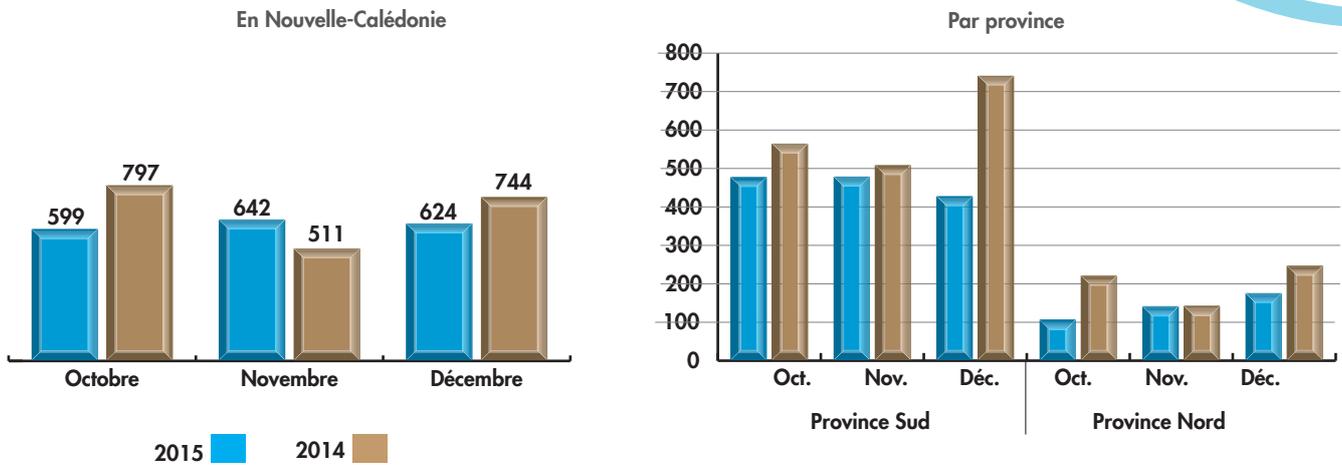
Nouvelles Offres d'Emploi (NOE) par commune et évolution de leur nombre en % entre le 4^{ème} trimestre 2014 et le 4^{ème} trimestre 2015



NOE par Entités Territoriales Homogènes (ETH) et évolution de leur nombre entre le 4^{ème} trimestre 2014 et le 4^{ème} trimestre 2015



Nouvelles offres d'emploi (unité : nombre de postes)



1 865 postes offerts ont été recensés par les services de placement au quatrième trimestre 2015, soit 187 postes de moins par rapport à la même période en 2014 (-9%).

La province Nord enregistre la plus forte baisse avec -31% d'offres d'emploi (soit -188 postes). La zone des Plaines de l'Ouest perd le plus grand nombre de postes (-87 postes soit -24%), suivie du Grand Nord (-43 postes soit -40%), du Sud Minier (-36 postes soit -47%) et de la Côte Océanienne (-22 postes soit -34%).

En province Sud, seul le Sud Rural enregistre une baisse du nombre de postes offerts (-44 postes, soit -13%). A l'inverse sur le Grand Nouméa 22 postes de plus ont été proposés, soit une augmentation de 2%.

En province des îles Loyauté, 29 offres d'emploi ont été recensées, soit le plus haut niveau atteint sur cette période depuis 2010.

À l'exception des contrats relatifs aux missions d'intérim (+33 postes), aux stages (+11) et aux intermittents (+3), tous les autres types de contrats sont affectés par la baisse de l'offre : le nombre de postes en CDI chute de 4% (-23) par rapport au quatrième trimestre 2014, les CDD de 14% (-175) et les contrats d'aides à l'emploi* de 17% (-21).

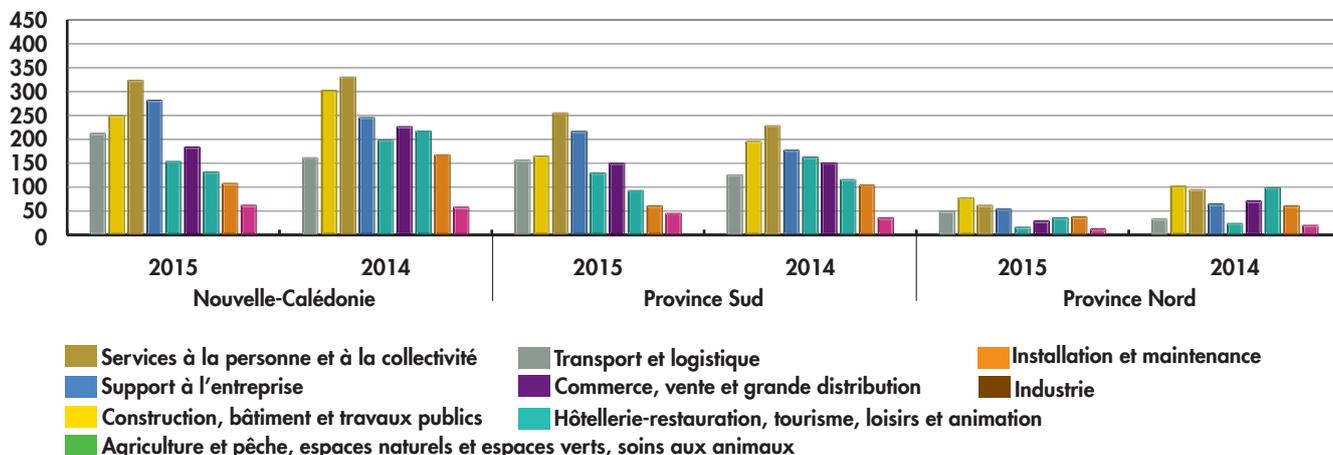
PROFIL DES OFFRES D'EMPLOI

	T4 2015	T4 2014	TENDANCE
TYPE DE CONTRAT			
CDI	550	573	↘
CDD	1 077	1 252	↘
Autres	238	227	↗
DUREE DE CONTRAT			
Temps complet	1 573	1 744	↘
Temps partiel	292	308	↘

*Aides à l'emploi : mesures d'aides à l'emploi (MAE) et programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC).

L'« INDUSTRIE » : UN DOMAINE PROFESSIONNEL MOINS POURVOYEUR D'EMPLOI

Comparaison de la répartition des offres d'emplois par domaine et province entre le 4^{ème} trimestre 2015 et le 4^{ème} trimestre 2014 (unité : nombre)



Sept domaines sur quatorze sont affectés par la baisse de l'offre d'emploi par rapport à la même période en 2014. Le domaine de l'« Industrie » est le plus touché (-39% soit -86 postes) et ce, principalement en province Nord, où 63 postes de moins (soit -62% d'offres) ont été recensés par rapport à la même période l'année précédente.

D'autres domaines y sont également moins dynamiques, comme ceux du « Commerce, vente et grande distribution » (-58% d'offres soit -42 postes), des « Services à la personne et à la collectivité » (-34% soit -33 postes), de la « Construction, bâtiment et travaux publics » (-24% soit -25 postes) et de l'« Installation et maintenance » (-37% soit -23 postes).

En province Sud, le constat est plus favorable avec seulement 23 postes en moins proposés.

Ainsi, les domaines de l'« Installation et maintenance » (-44 postes soit -41%), de l'« Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation » (-33 postes soit -20%) et de la « Construction, bâtiment et travaux publics » (-31 postes soit -16%), enregistrent une forte diminution du nombre de postes offerts, alors que les domaines du « Support à l'entreprise » (+39 postes soit +22%), du « Transport et logistique » (+31 postes soit +24%) et des « Services à la personne et à la collectivité » (+27 postes soit +12%) sont en augmentation et permettent de ralentir la baisse de l'offre d'emploi en province Sud.

En province des îles Loyauté, le nombre d'offres d'emploi au 4^{ème} trimestre atteint son plus haut niveau depuis 2010 avec 29 offres d'emploi déposées auprès des services de placement. 52% sont des contrats relatifs à des stages (15 postes), principalement sur la commune d'Ouvéa (13 postes).

Ces offres d'emploi couvrent 8 domaines sur 14 (Cf : Top 10 des métiers ci-après), mais les deux principaux pourvoyeurs d'emplois sont les domaines du « Support à l'entreprise » et de l'« Installation et maintenance » comptabilisant chacun 24% des offres.

TOP 10 DES MÉTIERS LES PLUS OFFERTS

29% des offres d'emploi déposées auprès des services de placement en Nouvelle-Calédonie, au cours du quatrième trimestre 2015, concernent le Top 10 des métiers ci-après.

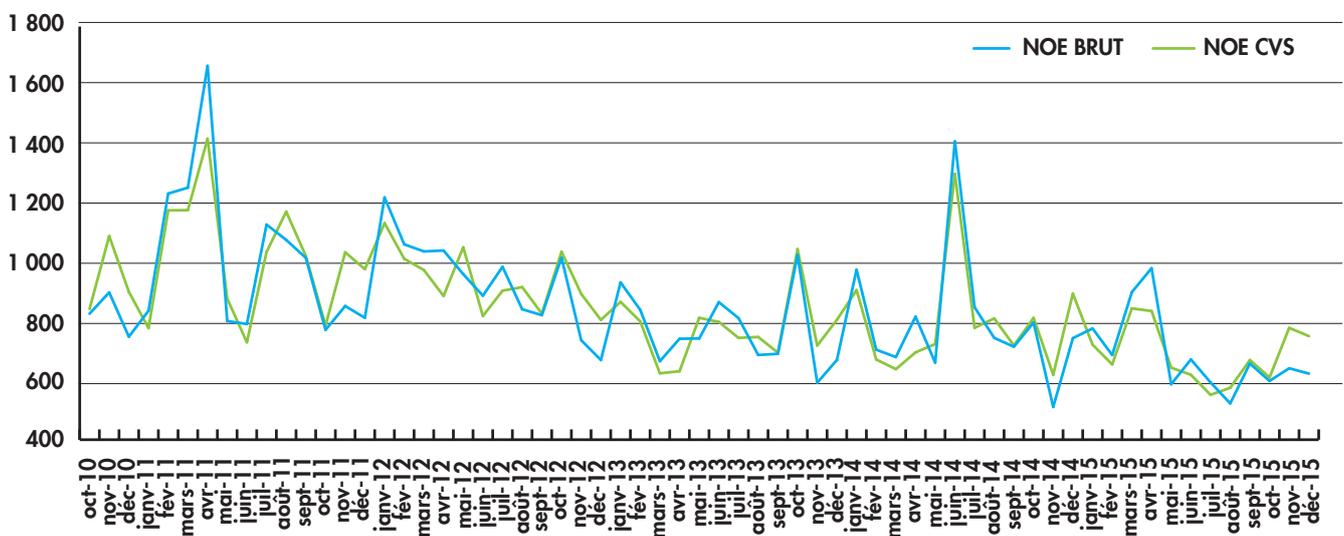
Quel que soit le trimestre étudié, l'ensemble de ces métiers se retrouve régulièrement dans le Top 10, traduisant ainsi, un besoin constant sur ces professions.

Nouvelle-Calédonie (nb de postes)	Niveau requis*	Province Sud (nb de postes)	Niveau requis*	Province Nord (nb de postes)	Niveau requis*	Province des îles Loyauté (nb de postes)	Niveau requis*
Manutention manuelle de charges (80)	-	Manutention manuelle de charges (61)	-	Préparation du gros œuvre et des TP (35)	-	Personnel polyvalent d'hôtellerie (3)	-
Préparation du gros œuvre et des TP (73)	-	Sécurité et surveillance privées (53)	V	Enseignement des écoles (24)	II	Secrétariat comptable (3)	IV
Sécurité et surveillance privées (66)	V	Conduite d'engins de terrassement et ... (49)	-	Installation/maintenance équipements industriels (20)	IV	Maçonnerie (3)	V
Conduite d'engins de terrassement et ... (59)	V	Secrétariat (43)	IV	Manutention manuelle de charges (17)	-	Installation/maintenance électronique (2)	III
Secrétariat (57)	IV	Préparation du gros œuvre et des TP (38)	-	Conduite transport marchandises sur longue distance (15)	-	Location véhicules ou matériel de loisir (2)	IV
Enseignement des écoles (52)	II	Personnel de cuisine (34)	V	Secrétariat (13)	IV	Soins infirmiers généralistes (2)	II
Magasinage préparation de commandes (42)	-	Comptabilité (33)	IV	Sécurité et surveillance privées (13)	V	Formation professionnelle (2)	V
Personnel de cuisine (37)	V	Nettoyage de locaux (30)	-	Magasinage préparation de commandes (13)	-	Installation/maintenance télécoms et courants faibles (1)	IV
Comptabilité (37)	IV	Magasinage préparation de commandes (28)	-	Conduite d'engins de terrassement et ... (10)	V	Installation équipements sanitaires thermiques (1)	V
Nettoyage de locaux (32)	-	Enseignement des écoles (28)	II	Montage de structures métalliques (7)	V	Maintenance électrique (1)	V

ÉVOLUTION 2010-2015

La baisse des offres d'emploi s'est poursuivie tout au long de l'année 2015, mais s'atténue en fin d'année.

La dynamique de l'offre sur le quatrième trimestre 2015, retrouve la tendance observée en 2010 et 2011 (hausse entre octobre et novembre et fléchissement entre novembre et décembre) alors que celle-ci était inversée depuis 2013.



CVS : corrigé des variations saisonnières
BRUT : données recueillies auprès des services de placement et n'ayant subi aucun traitement

CHÔMAGE PARTIEL AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2015

Qu'est-ce que le chômage partiel ?

L'article Lp 442-1 du code du travail définit très précisément le chômage partiel, comme étant la situation dans laquelle se trouvent les salariés « qui, tout en restant liés à leur employeur par un contrat de travail, subissent une perte de revenu imputable soit à la fermeture temporaire de l'établissement qui les emploie, soit à la réduction de l'horaire de travail habituellement pratiqué dans l'établissement en deçà de la durée habituelle de travail. »

La Direction du Travail et de l'Emploi (DTE) a traité 9 dossiers de chômage partiel concernant 31 salariés au cours du quatrième trimestre 2015. 6 d'entre eux ont été acceptés dont :

- 4 dossiers pour le secteur de la construction,
- 1 pour le secteur du transport et entreposage
- 1 pour les activités spécialisées scientifiques et techniques.

Les entreprises ont fait ces demandes du fait de la conjoncture économique (3 dossiers), de circonstances à caractère exceptionnel (2 dossiers) et suite à des congés annuels (1 dossier).

La moitié des dossiers concernent une suspension d'activité et l'autre moitié un arrêt d'activité.

Répartition par type de demande (En nombre de demande)



Causes de chômage partiel (En nombre de demande)



TRAVAIL TEMPORAIRE AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2015

Qu'est-ce que le travail temporaire ?

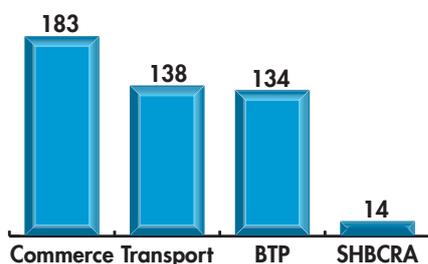
Il ne peut être fait appel aux salariés temporaires que pour l'exécution de tâches temporaires dénommées « missions » et seulement dans les cas suivants (art. Lp. 124-5). Cas de recours autorisés :

- Remplacement d'un salarié : en cas d'absence temporaire ou de suspension de son contrat de travail (sauf si l'absence ou la suspension est supérieure à 6 mois) et/ou dans l'attente de la prise de fonction d'un nouveau salarié après le départ définitif d'un autre salarié ;
- Travaux urgents ;
- Surcroît exceptionnel et temporaire d'activité.

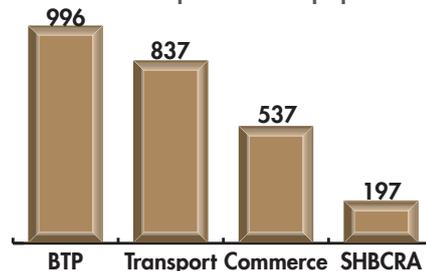
Au quatrième trimestre 2015 le rapport entre le nombre d'équivalents temps plein et le nombre d'entreprises utilisatrices fait de nouveau apparaître les secteurs « SHBCRA » (santé, hôtels, bars, cafés, restaurants, agriculture) et BTP comme les premiers consommateurs de travail temporaire.

En moyenne, 470 entreprises ont eu recours à ce type de contrat soit une augmentation de 4% par rapport au troisième trimestre 2015. Les principaux utilisateurs, en nombre moyen d'entreprises, sont de nouveau les secteurs du commerce et du « Transport ». Dans le secteur du « Commerce », le nombre d'entreprises utilisatrices continue de diminuer (-8%) alors qu'il augmente dans les autres secteurs. Le nombre d'équivalents temps plein continue lui aussi de baisser (-3%). Seul le secteur du « Commerce » ne suit pas cette tendance (+40%).

Moyenne du nombre d'entreprises utilisatrices



Nombre d'équivalents temps plein



LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2015

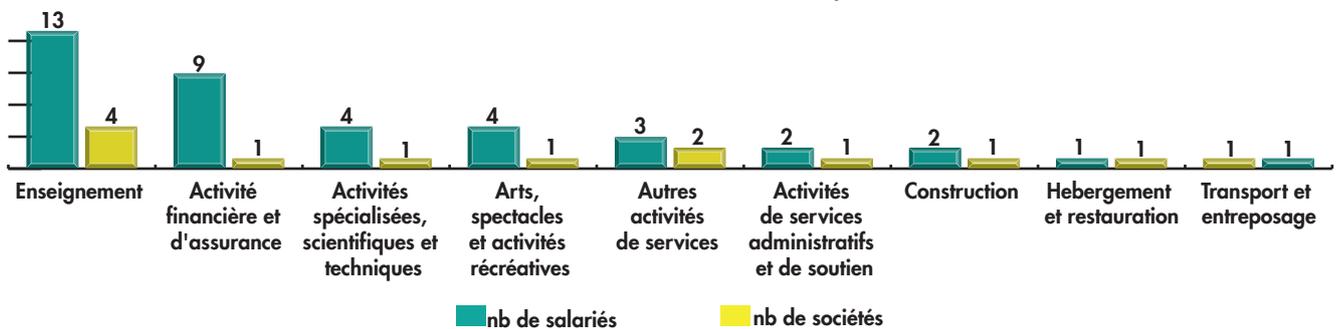
Qu'est-ce que le licenciement économique ?

Le licenciement pour motif économique est sans relation avec la personne du salarié et doit être justifié par les difficultés économiques, la réorganisation, ou la cessation des activités de l'entreprise. Le motif doit être réel et sérieux. La procédure mise en œuvre par l'employeur est différée selon qu'il s'agit du licenciement d'un ou de plusieurs salariés dans une même période de 30 jours (Art.Lp. 122-13 et Lp. 122-14 du code du travail).

Les licenciements économiques au cours du quatrième trimestre 2015 ont concerné 13 entreprises, soit 39 salariés exerçant dans 9 secteurs d'activité différents.

En termes d'effectif, c'est le secteur de l'enseignement qui est le plus touché. Ainsi, ce sont 13 salariés de 4 entreprises différentes qui ont été licenciés. Vient ensuite, le secteur des activités financières et d'assurance où 9 salariés d'une même entreprise ont perdu leur emploi.

Nombre de salariés et nombre de sociétés concernés par le licenciement



TRAVAIL DES SALARIÉS ÉTRANGERS AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2015

Qui sont les salariés étrangers ?

Tout ressortissant ne possédant pas la nationalité française, y compris les ressortissants de l'Union Européenne.

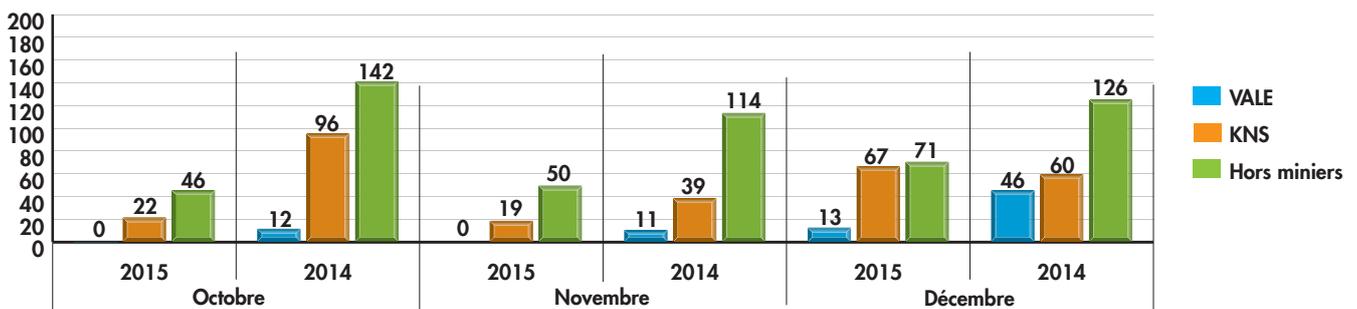
Au cours du quatrième trimestre 2015, 288 permis de travail ont été délivrés contre 646 à la même période en 2014 (soit une baisse de 55%).

La baisse de la demande est valable pour KNS, VALE, ... mais aussi pour les projets « hors miniers ».

Ainsi, les évolutions entre le quatrième trimestre 2014 et le quatrième trimestre 2015 sont les suivantes :

- VALE : -81% soit 69 autorisations en 2014 contre 13 en 2015,
- Projets « hors miniers » : -56% soit 382 autorisations contre 167 en 2015,
- KNS : -45% soit 195 autorisations contre 108 en 2015.

Nombre d'autorisations de travail aux 4^{èmes} trimestres 2015 et 2014



DÉFINITIONS

Entités Territoriales Homogènes (ETH)

Les ETH :

- correspondent à des bassins d'emploi
- sont des regroupement de communes qui ont des affinités et sont complémentaires (économiques, démographiques et socio-économiques)
- correspondent à un niveau plus « fin » que le niveau provincial ou la dichotomie est/ouest.

(Source : SAEDE « Schéma d'aménagement et de développement économique »)

Détails des zones

Grand Nouméa = Dumbéa + Mont-Dore + Païta + Nouméa

Sud Rural (province Sud hors Grand Nouméa) = Bourail + La Foa + Moindou + Farino + Sarraméa + Boulouparis + Thio + Yaté + Ile des Pins

Plaines de l'Ouest = Voh + Koné + Pouembout + Poya

Grand Nord = Kaala-Gomen + Koumac + Bélep + Poum + Ouégoa + Pouébo

Sud Minier = Houaïlou + Canala + Kouaoua

Côte océanienne = Hienghène + Touho + Poindimié + Ponérihouen

Désaisonnalisation : correction des variations saisonnières (CVS)

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

(Source INSEE)

Retrouvez toute notre actualité sur www.idcnc.nc et sur  IDC NC

Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie

1, rue de la Somme - Centre Ville - BP 497 - 98845 Nouméa Cedex

Tél : 28 10 82 - Fax : 27 20 79

Espace Observatoire

Tél. : 28 42 98 - observatoire@idcnc.nc

Directeur de publication : Gabriel MUAVAKA

Rédacteur en chef : Line HADJIFRAN

Rédacteur : Gwenaëlle DEVEAUX

Mise en page : Service Communication

